

Liege Airport: virulente attaque de l'étude d'incidence

lesoir.be/436088/article/2022-04-13/liege-airport-virulente-attaque-de-letude-dincidence

13 avril 2022

Une (principale) association de riverains descend en flamme l'étude d'incidence sur la prolongation et le développement de l'aéroport de Liège jusqu'en 2043. Critères, règlements, impacts réels sur les riverains... ils estiment que l'étude a loupé les objectifs.



Belga

Journaliste au service Economie

Par [Eric Renette](#)

Publié le 13/04/2022 à 21:08 Temps de lecture: 4 min

L'aéroport de Liège a entamé une longue procédure pour renouveler son permis d'exploiter et d'urbanisme, l'actuel prenant fin le 2 janvier 2023. Autant l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE) de cette prolongation s'est révélée très (trop ?) favorable à la poursuite et au développement des opérations, à travers 1.200 pages d'étude, 1.500 pages d'annexes et un résumé non technique de 150 pages, autant elle n'a pas convaincu les associations de riverains de Liege Airport qui sont appelés à donner leur avis d'ici le 21 avril. Une des principales associations de riverains vient d'envoyer son analyse très critique de l'étude rédigée en... 143 pages. Sur un ton virulent de bout en bout, avec des analyses parfois très techniques. Le premier critère d'analyse est relativement simple : le permis d'exploiter que l'aéroport entend prolonger n'était déjà pas légal, il faut donc l'annuler et non le prolonger. Deuxième évidence, selon les riverains : l'aéroport survit parce qu'il dit respecter toutes les lois et règles en vigueur, ce que personne ne vérifie comme les riverains l'entendent.

À lire aussi [Etude d'incidences plutôt favorable à prolonger Liege Airport jusqu'en 2043](#)

L'étude d'incidence a l'incontesté mérite de mettre noir sur blanc les capacités maximales (qui ne seront pas obligatoirement atteintes mais qui pourront l'être) que l'aéroport compte atteindre d'ici 2043 : doublement du nombre de tonnes traitées, du nombre de vols (de 34.260 mouvements actuellement à 69.260), croissance du nombre d'avions gros porteurs et de vols de nuit (+27 %, soit + 480 avions de nuit par mois). Pour le CLAP (comité Liège air propre) qui a rassemblé les critiques de l'étude, celle-ci « n'est qu'un catalogue publicitaire du projet. À quoi cela sert-il que l'EIE soit faite par un bureau d'études indépendant si on tolère, qu'à l'inverse d'un juge d'instruction, l'étude soit menée seulement pour favoriser le projet ? »

Pas les bons critères

Les riverains, pêle-mêle, reprochent à l'étude de ne pas envisager la prolongation du permis d'exploiter de l'aéroport « du point de vue de l'intérêt général », de considérer que le seul indice de pollution sonore choisi par la Région wallonne (un indice qui mélange les relevés sonores du jour, de la soirée et de la nuit, ces deux dernières étant pondérées plus négativement) ne se base pas « sur ce qui réveille réellement les riverains » : le bruit maximum produit par un avion au moment où il passe à proximité de leur habitation. Les reproches sont également nombreux sur la réglementation, le contrôle du bruit et de la qualité de l'air, le non-respect des normes sanitaires de l'OMS, l'efficacité de l'arrêté sanction supposé punir les dépassements sonores des avions, la dépollution des terrains, la mobilité dans le cadre du plan urbain de mobilité de Liège pourtant validé par le Gouvernement Wallon en 2019, l'étude des emplois gagnés pas la liste des emplois perdus, les conséquences de l'activité aéroportuaire sur le climat ou encore sur le modèle économique de l'e-commerce prôné par l'aéroport et ses clients.

Un ton parfois menaçant

Tout au long des remarques du CLAP, le ton utilisé est virulent, accusateur. « Parce que nous dénonçons une escroquerie qui dure depuis des années », expliquait un des auteurs de la réponse du CLAP, récemment, lors d'une soirée de mobilisation du public. Le ton est même parfois menaçant. Dans un message adressé aux « fonctionnaires techniques et délégués » (ceux qui doivent analyser le dossier au niveau de la Région wallonne et donner leur avis) : « Nous vous faisons la sommation suivante : si vous utilisez des éléments trompeurs antérieurs ou du dossier actuel pour accorder un quelconque droit, votre comportement sera assimilable à un usage de faux, à l'élaboration d'un nouveau faux en écriture publique, une tentative d'escroquerie, voire une escroquerie et pourra également être considéré comme une participation à une association de malfaiteurs. » Diplomatiquement utile ?

« Il faudrait quand même que les politiques et nos chers Ministres, mais aussi les responsables de l'administration wallonne se rendent compte qu'en acceptant des études pour lesquelles ils n'ont fixé aucun cahier des charges précis ou pour lesquelles ils ont formulé des conditions vagues de réalisation, il est normal que les études qu'ils reçoivent, in fine, soient totalement inutilisables pour connaître la situation et pire pour connaître la situation future », résumant les riverains du CLAP.

L'avantage de cet exercice est sans doute à double sens. Dénoncer ce qui paraît inacceptable pour les riverains. Prévenir les autorités sur quels points ils s'exposent à des recours en justice.

À lire aussi [Liege Airport: une facture de 20 millions pour les riverains de Bierset attend le successeur de Crucke](#)